

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SATURNIN
Séance du 5 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 23	L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yvan GOULETTE, Maire,
Présents : 15	Étaient présents : Mmes : LEBEAUPIN Maryse, PROUST Nicole, RIDEAU Séverine, ROUSSEAU Marie-Christine, SANCHEZ Marie-José
Quorum : 12	Mrs : AUVRIGNON Stéphane, CHAUVINEAU Meddy, FORGES Philippe, GOULETTE Yvan, LEMEE Alain, OGER Laurent, PERCHER Thierry, RAMADE Thierry, TETEDOUX Thomas, VAN NIFTERIK Laurent
Qui ont pris part à la délibération : 23	Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : Madame AUVRIGNON Sylvie donne pouvoir à Monsieur AUVRIGNON Stéphane Monsieur MAGNIEZ Didier donne pouvoir à Monsieur OGER Laurent Monsieur GUILLEMIN Nicolas donne pouvoir à Monsieur GOULETTE Yvan Madame BACHIRI Amal donne pouvoir à Madame ROUSSEAU Marie-Christine Monsieur UZU Antoine donne pouvoir à Monsieur TETEDOUX Thomas Madame GOGUET Bérandère donne pouvoir à Madame PROUST Nicole Madame MIGNON Nathalie donne pouvoir à Monsieur FORGES Philippe Madame DUFEU Caroline donne pouvoir à Madame LEBEAUPIN Maryse
Date de la convocation et de l'affichage : 29 mai 2026	Absent(s) excusé(s) sans pouvoir : Absent(s) : Secrétaire de séance : Madame ROUSSEAU Marie-Christine

32/FINANCE : APPROBATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2026-2027

Suite à la commission scolaire du jeudi 28 mai 2026, il est proposé de voter les tarifs municipaux suivants pour l'année 2026-2027.

Restaurant inter-génération	Votés 2025-2026	Proposés 2026-2027	Votés 2026-2027
Repas abonnés - Forfait à l'année	640,00 €	660,00 €	660,00 €
Repas à l'unité	5,40 €	5,60 €	5,60 €
Accès au service sans repas	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Repas adultes personnel, enseignants	7,20 €	7,50 €	7,50 €
Repas en stage sportif, culturel (associations)	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Repas organisé adultes (repas amélioré)	10,50 €	12,00 €	12,00 €
Repas portage midi	9,80 €	10,20 €	10,20 €
Repas portage midi + soir	11,50 €	15,00 €	15,00 €

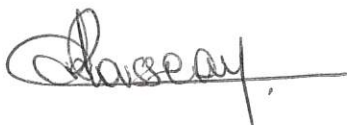
Garderie étude surveillée	Votés 2025-2026	Proposés 2026-2027	Votés 2026-2027
Garderie matin ou soir	1,80 €	2,00 €	2,00 €
Etude surveillée et ou garderie	2,60 €	2,80 €	2,80 €
Goûter	2,00 €	2,10 €	2,10 €
Temps de garde supplémentaire 1/2 heure	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Temps de garde supplémentaire 1 heure	30,00 €	30,00 €	30,00 €

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité des membres présents

✎ *D'approuver les tarifs ci-dessus, pour l'année scolaire 2026-2027.*

Pour copie conforme
Saint Saturnin, le 8 juin 2026

La secrétaire de séance,
ROUSSEAU Marie-Christine



Le Maire,
GOULETTE Yvan

